

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION

Titre du rapport d'évaluation : *Évaluation du Programme juridique de partenariats et d'innovation*

Date d'approbation de l'évaluation par le sous-ministre (06/2023) :

Recommandation : En s'appuyant sur ses forces, le PJPI devrait explorer les possibilités d'accroître la communication et l'échange de renseignements avec et entre les bénéficiaires de financement (par exemple, par l'entremise des réunions des bénéficiaires), ainsi que les occasions de tirer parti de l'expertise d'autres groupes au sein du Ministère.

Justification de la recommandation : L'élargissement des réunions ponctuelles avec les bénéficiaires que le PJPI a tenues par le passé pourrait permettre au Programme de mieux promouvoir et appuyer un réseautage supplémentaire entre les organismes financés, ce qui pourrait mener à une collaboration et à des partenariats accrus et renforcer les capacités des organismes à accroître la connaissance du système de justice et la sensibilisation à celui-ci.

La collaboration avec d'autres intervenants au sein du Ministère pourrait également représenter une occasion pour le PJPI de renforcer sa surveillance des enjeux émergents et urgents, ainsi que sa réactivité à ceux-ci, et pourrait représenter une occasion de diffuser de l'information sur les organismes et les projets financés auprès du public canadien, ce qui pourrait accroître leur portée.

Réponse de la direction : La Direction des innovations, de l'analyse et de l'intégration, au sein de la Direction générale des programmes, est d'accord avec la recommandation.

L'élaboration d'un plan structuré pour assurer un réseautage et une mise en commun des renseignements réguliers et continus avec les bénéficiaires appuiera la collaboration et le renforcement des capacités entre les bénéficiaires en tirant parti de l'expertise, des connaissances et des partenariats d'autres organismes travaillant sur des enjeux semblables. Cette activité appuiera également la détermination des priorités émergentes et urgentes dans les collectivités en ce qui a trait aux principaux enjeux prioritaires comme l'accès à la justice, la violence familiale, la vulgarisation et l'information juridiques (VIJ) et le soutien aux communautés vulnérables.

Le renforcement des connaissances du Programme sur les priorités émergentes et urgentes appuiera sa planification et la surveillance du financement des projets. Afin d'améliorer sa réactivité, le PJPI collaborera avec d'autres groupes du Ministère pour tirer parti de leur expertise sur des enjeux clés.

Mesures Quelles mesures SMART seront prises pour donner suite à la recommandation?	Résultats attendus Les résultats attendus qui permettront de montrer qu'une mesure a été prise.	Responsabilité Le SMA chargé de mettre en œuvre les mesures.	Date d'achèvement prévue
Élaborer un plan de travail pour organiser des réunions régulières et continues avec les bénéficiaires de financement, par volet de financement.	Plan de travail pour les réunions avec les bénéficiaires.	Sous-ministre adjoint principal, Secteur des politiques	29 septembre 2023
Planifier et animer des réunions avec les bénéficiaires de financement, organisées par volet de financement.	Ordres du jour et résumés des réunions	Sous-ministre adjoint principal, Secteur des politiques	30 avril 2024
Élaborer un outil de suivi permettant de surveiller les tendances pour appuyer la détermination et l'analyse des enjeux émergents et urgents, ainsi que pour cerner les occasions de consulter d'autres groupes du Ministère afin de tirer parti de leur expertise.	<p>Outil de suivi des tendances pour mettre en évidence les enjeux émergents et urgents cernés par les bénéficiaires de financement et d'autres sources (recherche, réseautage, etc.) relativement à l'accès à la justice, à la violence familiale et à la VIJ.</p> <p>L'outil de suivi des tendances permettra de déterminer les besoins et les possibilités de consultation avec d'autres groupes du Ministère.</p>	Sous-ministre adjoint principal, Secteur des politiques	30 avril 2024